



La lettre de L'AROPA ALSACE N°19

Un avenir prometteur.

L'assemblée générale 2022, précédée par la journée conviviale du 20 octobre dernier au Royal Palace à Kirrwiller, a marqué les 10 ans de notre AROPA.

Alors que nous flirtions avec les 1.000 adhérents, un beau et grand chemin a été parcouru depuis sa création le 10 novembre 2010. Cette réussite nous la devons à vous tous et à l'ardeur des premiers membres du Conseil d'Administration, avec à sa tête notre ami Raymond CLEMENT.

Désormais, notre Conseil d'Administration a été partiellement renouvelé et rajeuni. C'est une occasion pour réitérer notre estime et nos remerciements à nos collègues qui ont œuvré avec ambition et cœur aux destinées de l'AROPA.

Une ambition qui reste intacte. Celle d'être toujours plus proche de nos adhérents et de leur apporter des services que seule une démarche de groupe permet.

Au fil de nos publications d'informations nous n'avons cessé de vous faire part des avantages que vous offre votre adhésion avec le produit phare : le contrat d'assurance complémentaire santé.

En ces temps d'inflation et partant de budgets de plus en plus contraints, aucune économie financière ne doit être négligée. A ce titre, l'adhésion à l'AROPA est chaque année le geste incontournable.

Le rendement financier est inégalable.

Pour 25 € investit. - montant de la cotisation annuelle – le gain potentiel annuel peut atteindre, voire dépasser 1.000 € pour le couple.

Plus nous serons nombreux, plus grande sera notre force de négociation avec nos partenaires, autant que notre crédit, aux fins d'obtenir plus ou de nouveaux avantages tarifaires.

Je ne puis que vous encourager à en être les ambassadeurs.

Toutes celles et ceux qui bénéficient d'une pension de retraite au titre d'un emploi salarié agricole, versée par la MSA, remplissent les conditions d'adhésion à l'AROPA.

N'hésitez pas à convaincre vos collègues retraités à nous rejoindre, s'ils ne l'ont pas déjà fait, pour renforcer nos rangs.

Alors que la crise sanitaire du COVID semble être sous contrôle, nous pouvons à nouveau envisager des réunions à thème, décentralisées, car mieux vous informer est notre étoile polaire.

En ce début d'été, alors qu'une guerre – une vraie – est à nos portes, que dans notre Pays le populisme gagne du terrain et que l'accumulation d'événements mondiaux bouchent notre horizon, il nous faut retrouver de nouvelles solidarités dont l'AROPA est l'un des maillons.

Avec l'espoir et la conviction de nous retrouver plus nombreux chaque année, je vous souhaite, au nom du Conseil d'Administration, un bel été et d'agréables et nombreux moments de détente en famille ou entre amis.

Aimé LICHTENBERGER.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AROPA ALSACE

L'assemblée générale relative à l'année 2021 de l'AROPA Alsace s'est tenue à la Maison de l'Agriculture à Schiltigheim (67) le 31 mars 2022

Après l'accueil des adhérents et des invités par Aimé Lichtenberger, vice-président suite à la l'empêchement du président Raymond Clément pour cause de Covid, le secrétaire a présenté les activités de l'année 2021, relativement réduites suite à la pandémie. Toutefois, la convention de partenariat avec la MSA d'Alsace a pu être conclue, ouvrant des possibilités de participation aux activités d'Atout Age. Il a également communiqué les effectifs de l'association qui s'élève au 31/12/2021 à 934 adhérents, y compris les membres des amicales MSA et Groupama.

Le vice-président Aimé Lichtenberger, dans son rapport moral, après avoir évoqué la « drôle d'époque » que nous vivons suite à la guerre aux portes de l'Europe et à la pandémie, revient sur les 10 ans de l'association, fêtés à Kirrwiller, ainsi que des différentes actions en cours au niveau national, notamment le courrier de la Confédération Française des Retraités aux candidats à l'élection présidentielle.

Au niveau local, la situation du contrat du contrat Mutualia FRANE est suivie avec attention, la convention avec Groupama est en cours de renégociation, les discussions avec Présence Verte sont bien avancées, alors que la convention avec la MSA a été signée en 2021.

Il insiste sur le fait que la force de frappe de l'AROPA Alsace est le nombre d'adhérents : plus on est nombreux, plus notre poids sera important. Il rappelle que les membres du Conseil d'Administration sont tous bénévoles, et lance un appel pour de nouveaux prétendants au C.A.

Il revient sur les différents partenariats en cours qui ont tous été signés dans le but de défendre le pouvoir d'achat des retraités, objet principal de l'association.

Il évoque les futures actions de la Fédération Nationale des AROPA qui peuvent se résumer en 3 axes :

- être acteur du secteur public,
- renforcer le lien social et aider à l'émergence de nouvelles solidarités,
- s'impliquer dans les défenses environnementales.

Il soumet à approbation une motion demandant des dispositions relatives au pouvoir d'achat des retraités ainsi que la modification de l'attribution des pensions de réversion : elle est adoptée à l'unanimité de l'Assemblée et sera adressée aux parlementaires alsaciens.

Pour clore son rapport, il remercie les membres du C.A. pour le travail effectué.

Il remercie également les administrateurs n'ayant pas renouvelé leur mandat.

Après la présentation des résultats financiers par le trésorier François Schmitt, adoptés par l'Assemblée, le vice-président a passé la parole aux intervenants :

Hubert Muller qui évoque les pistes de développement de l'AROPA Alsace, rappelle que l'action parrainage est toujours d'actualité et annonce la reprise des réunions d'information au cours de l'automne prochain

Dorette Tuchscherer remercie les nombreux participants aux festivités du 10^{ème} anniversaire de l'AROPA Alsace qui se sont déroulées à Kirrwiller. Elle annonce la nouvelle journée de convivialité avec la visite de Neuf Brisach (68)

Arsim Ala (Mutualia) rappelle les différentes formules du contrat FRANE et ses limites. Il précise que Mutualia a la volonté de maintenir le contrat malgré quelques exercices déséquilibrés dus aux effets du 100 % santé et de la TSA pour les bénéficiaires ne relevant pas du régime agricole.

Céline Mertz et Nazera Krechtem de la MSA d'Alsace expose le fonctionnement du Régime Local Agricole, et notamment ses particularités au niveau gouvernance, prestations payées et cotisations demandées.

Après débat et questions de la salle, le vice-président Aimé Lichtenberger remercie les intervenants notamment la MSA pour son exposé sur le Régime Local Agricole, et convie l'assemblée au verre de l'amitié.

MOTION

Sur proposition du Conseil d'Administration de l'AROPA Alsace, la motion ci-dessous a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée Générale du 31 mars 2022. Elle sera transmise à l'ensemble des parlementaires alsaciens :

L'AROPA Alsace, association représentative des retraités salariés agricoles, dont le but premier est la défense des intérêts socio-économiques de ses adhérents, et constatant depuis plusieurs années l'érosion de leur pouvoir d'achat, demande :

- la mise en place de la prise en charge de 50 % des cotisations d'assurance complémentaire santé sous forme d'un CREDIT D'IMPOTS
- la suppression de la cotisation maladie sur les retraites complémentaires,
- la suppression de la condition de ressources pour l'attribution des pensions de réversion



Composition du Conseil d'administration et des Commissions

Président : Raymond CLEMENT

Vice-Président : Aimé LICHTENBERGER

Vice-Présidente : Marinette GRASSER

Secrétaire : Ernest FREYBURGER

Trésorier : François SCHMITT

Trésorier-Adjoint : Denis HILD

Administrateurs : Marie Jeanne BENARBIA, Daniel GIUDICI, Jean Paul HEITZ, Hubert MULLER, Dorette TUCHSCHERER, Henri WEISS, René WELMELINGER, Daniel WOHLHUTER

Experts : Michel BRAULT, Arsène FLICK

Webmaster : Pierre HUMANN

Commissions :

Développement et partenariat : Coordonnateur/Rapporteur : Hubert MULLER

Animation : Coordonnateur/Rapporteur : Dorette TUCHSCHERER

Information et Communication : Coordonnateur/Rapporteur : Denis HILD

Sociale : Coordonnateur/Rapporteur : Jean Paul HEITZ

Réviseurs aux comptes : André LAUG et André MALDONADO



De gauche à droite :

Denis Hild – André Maldonado - Aimé Lichtenberger - Dorette Tuchscherer - François Schmitt

Marie Jeanne Benarbia - Raymond Clément - Henri Weiss - Marinette Grasser - Ernest Freyburger

René Welmelinger - Hubert Muller - - Daniel Giudici

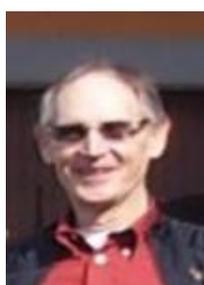
Manquent :



Jean Paul Heitz ,



Daniel Wohlhuter



Arsène Flick -



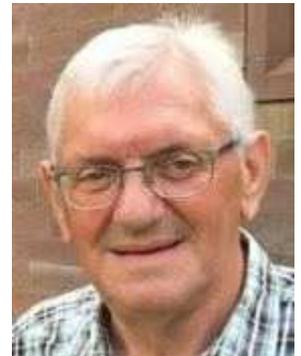
Pierre Humann



Michel Brault

Lors de l'Assemblée Générale, le Président de séance Aimé Lichtenberger a remercié les partants du Conseil d'Administration :

- Brigitte Kieffer de Lingolsheim
- Gérard Neuhard de Langensoultzbach (photo de droite)
- Robert Yordey d'Offendorf



Ils ont participé à l'aventure de la création et du développement de l'AROPA Alsace depuis le départ en 2010 et n'ont pas souhaité renouveler leur mandat.



FLASH- INFOS

C'est l'été, le temps des vacances, le temps des transhumances ; alors soyez accompagné par nos partenaires :

-avec la **MSA** : pensez à la Carte Internationale d'Assurance Maladie pour l'Europe en cours de validité

-**MUTUALIA** : ayez toujours sur vous votre carte d'affiliation

-**CREDIT AGRICOLE** : mettez votre « Banque » dans votre poche, évitez de mettre votre carte bancaire dans votre sac à main, on ne sait jamais...emportez avec vous les « numéros utiles » (page 1 de votre chéquier)

-**GROUPAMA** : vous assure et vous dépanne : regardez bien les conditions d'interventions par précaution

Enfin, ayez les réflexes « Sécurité » :

-des personnes (vous et les vôtres), vous avez peut-être songé à souscrire une assurance G.A.V. (garantie des accidents de la vie)

-des biens : NEXECUR , la filiale protection des biens du CREDIT AGRICOLE, peut se tenir à vos côtés.

Et avant de partir, prenez quelques précautions d'usages, et peut être, profitez du dispositif « **Tranquillité Vacances** » : service des autorités de la Police (nationale ou municipale) et de la Gendarmerie, c'est gratuit, il suffit de se faire inscrire.

Nous pensons déjà à la programmation de la rentrée :

Après 2 années d'absence physique (COVID oblige) et comme annoncé lors de notre Assemblée Générale, nous allons renouer le contact avec vous les adhérents, pour vous permettre de nous faire connaître auprès des non-adhérents qui vous accompagnerons lors des réunions que nous organiseront les **23 et 29 septembre**, ainsi que les **6 et 13 octobre 2022**, sur le slogan

« L'AROPA ALSACE pour vous et avec vous – Vous pour l'AROPA ALSACE ».

Les lieux et les thématiques vous seront communiqués en temps utiles.

Nous nous attacherons à répondre à vos préoccupations que vous nous avez fait ressortir lors de notre enquête en 2020.

Notre opération « Recommandation et Parrainage » est toujours d'actualité. Vous êtes adhérent, vous faites adhérer un non-adhérent : vous bénéficiez d'une gratuité de cotisation sur 1 an.

Hubert MULLER, coordonnateur de la Commission



INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL



Ernest Freyburger

RETRAITES 2022 REVALORISATION DES RETRAITES

Les retraites complémentaires ont enregistré une augmentation de 1 % à compter du 1 Novembre 2021. Les retraites de base ont augmenté de 1,10% au 01 janvier 2022. Cette augmentation a été répercutée par la MSA sur les retraites au 01 mars avec un rappel de janvier et février versé en mars.

Pour 2022, suite à l'élection présidentielle qui vient de se dérouler et selon les promesses du candidat à l'élection, **les retraites de base (MSA ou CRAV)** sont augmentées de 4 % au 01 juillet 2022 et seront indexées sur l'inflation. Le montant minimum de la retraite est également relevé.

En ce qui concerne la réforme des retraites, il est difficile de vous annoncer les changements prévus, ceux-ci doivent encore faire l'objet de concertation avec les organisations concernées. A notre niveau, nous espérons que les modifications concernant la pension de réversion seront maintenues (âge, taux, plafond des revenus).

RAPPEL DES TAUX DE PRELEVEMENTS AU 01/01/2022

C.S.G.

Référence : Revenu fiscal de référence (RFR) figurant sur l'avis d'imposition 2021, revenus 2020. Pas de prélèvements si RFR inférieur à 11 431€ pour 1 part ou 17 535€ pour 2 parts.

Prélèvement CSG 3,8% + CRDS 0,50% si RFR compris entre 11 432 et 14 944 pour 1 part ou 17 536 et 22 924 pour 2 parts.

Prélèvement de CSG de 6,60 + CRDS 0,50 + CASA 0,30 si RFR compris entre 14 945 et 23 193 pour une part ou 22 925 et 35 575 pour 2 parts.

Prélèvement de CSG de 8,30 + CRDS 0,50 + CASA 0,30 si RFR supérieur à 23 193 pour une part ou 35 575 pour 2 parts.

ASSURANCE MALADIE

Prélèvement de 1% sur retraites complémentaires si RPR supérieur à 11 431€ pour 1 part et 14 944€ pour 2 parts.

REGIME LOCAL ALSACE MOSELLE

Prélèvement de 1,10% sur l'ensemble des retraites si RPR supérieur à 11 431€ pour 1 part et 14 944 pour 2 parts.



- BRAND PAULETTE	Kleinfrankenheim	le 7 janvier 2022
FIX SUZANNE	Lingolsheim	le 12 avril 2022
RIETSCH LUCIEN	Le Bonhomme	le 13 octobre 2021
SCHLUTH DANIEL	La Walck	le 11 janvier 2022

Nos sincères condoléances aux familles en deuil

Suite à la signature de la convention de partenariat entre la MSA d'Alsace et l'AROPA Alsace en 2021, la participation des adhérents est ouverte pour diverses activités, notamment celles d'Atout Age. Ci-après, le calendrier des rendez-vous des offres de prévention santé



L'Association Atout Age Alsace regroupe les caisses de retraite du régime général (CARSAT Alsace-Moselle), agricole (MSA Alsace) et des collectivités locales (CNRACL). Avec le soutien de nombreux partenaires, elle propose depuis près de 30 ans des actions collectives multithématiques **entièrement gratuites** sur l'ensemble de la région Alsace pour préserver l'autonomie et les relations sociales des retraités.

En quoi consistent ces ateliers ?

Les objectifs principaux sont de favoriser le lien social, bien souvent fragilisé par l'isolement, d'anticiper les effets du vieillissement et d'encourager les seniors à être acteurs de leur retraite pour Bien-Vieillir.

Ces actions se présentent sous plusieurs formes :

- des ateliers thématiques collectifs ou en format virtuel de plusieurs séances
- des séances d'activités physiques
- des stages de conduite
- des spectacles humoristiques

Qui peut s'inscrire ?

Vous avez **plus de 55 ans**, alors n'hésitez plus et inscrivez-vous. Les ateliers sont **accessibles** quel que soit votre régime de protection sociale et entièrement **gratuits**.

Découvrez l'ensemble de l'offre de prévention :

Une palette de thématiques, que vous pouvez découvrir sur le site de l'association www.atoutagealsace.fr dans la rubrique « ateliers collectifs et conférences ».

Une des thématiques vous intéresse ?

Contactez Atout Age Alsace par téléphone au **03 89 20 79 43** ou inscrivez-vous directement sur le site internet de l'association : www.atoutagealsace.fr

Les rendez-vous à venir près de chez vous :

En présentiel :

Du Peps pour ma mémoire : Apprenez à stimuler votre mémoire dans les activités de la vie quotidienne.

- **OBERNAI** - Les mardis de 14h à 16h du 06/09/2022 au 13/12/2022
- **SCHWEIGHOUSE SUR MODER** - Les jeudis de 14h à 16h du 08/09/2022 au 01/12/2022
- **SCHILTIGHEIM** - Les mardis de 14h30 à 16h30 du 13/09/2022 au 20/12/2022
- **WESTHALTEN** - Les mardis de 9h30 à 11h30 du 11/10/2022 au 31/01/2023

Bougez pour rester actif : Pratiquez une activité physique pour entretenir sa forme

- **ILLKIRCH GRAFFENSTADEN** - Les mardis de 9h30 à 11h30 du 05/07/2022 au 02/08/2022
- **UTTENHEIM** - Les mardis de 9h à 10h30 du 06/09/2022 au 04/10/2022

Mieux vivre son logement : Repérez les trucs et astuces pour sécuriser votre logement

- **RIBEAUVILLE** - Les mercredis de 9h à 11h du 05/10/2022 au 19/10/2022

Cap Bien être : Mobilisez vos compétences pour gérer son stress et ses émotions face aux épreuves de la vie quotidienne

- **KAYSERSBERG** - Les lundis de 14h à 16h45 du 05/09/2022 au 26/09/2022
- **GUEBWILLER** - Les jeudis de 8h45 à 11h30 du 15/09/2022 au 13/10/2022

Bien dans sa tête à la retraite : Entretenez votre bien être et votre confiance en vous par une meilleure connaissance de vos émotions

- **LINGOLSHEIM** - Les lundis de 14h à 16h du 05/09/2022 au 10/10/2022

Bien dormir c'est possible : Découvrez des outils et techniques pour améliorer votre sommeil.

- **MUNCHHAUSEN** - Les mardis de 14h à 16h du 13/09/2022 au 18/10/2022
- **LEMBACH** - Les mardis de 14h à 16h du 08/11/2022 au 13/12/2022

Bien être : relaxation et sophrologie : Découvrez les techniques de relaxation basés sur des exercices de respiration et de détente.

- **OBERSCHAEFFOLSHEIM** - Les lundis de 14h à 16h du 03/10/2022 au 14/11/2022

Spectacle humoristique : Bien vivre sa retraite avec humour : Retrouvez les scènes de la vie quotidienne d'un couple de retraités avec ses petits tracas.

- **MARCKOLSHEIM** - Jeudi 06/10/2022 à 14h

En virtuel :

Bienvenue à la retraite : Nouveaux retraités, vous avez du temps pour vous, mais pour quoi faire ? Entre inertie et sur sollicitation, quels choix pour soi ? Quels projets ?

- Les lundis de 11h à 12h du 05/09/2022 au 19/09/2022
- Les lundis de 14h à 15h du 10/10/2022 au 24/10/2022

Plaisirs de la table : Quels sont les clés d'un comportement nutritionnel équilibré ?

- Les lundis de 10h à 11h du 05/09/2022 au 10/10/2022
- Les jeudis de 9h à 10h du 15/09/2022 au 26/10/2022
- Les vendredis de 14h à 15h du 21/10/2022 au 02/12/2022
- Les mardis de 10h à 11h du 08/11/2022 au 13/12/2022

Bien dans sa tête à la retraite : Entretenez votre bien être et votre confiance en vous par une meilleure connaissance de vos émotions

- Les mercredis de 10h à 11h du 07/09/2022 au 05/10/2022

Bien être : relaxation et sophrologie : Découvrez les techniques de relaxation basés sur des exercices de respiration et de détente.

- Les jeudis de 9h30 à 11h30 du 29/09/2022 au 27/10/2022
- Les jeudis de 9h30 à 11h30 du 10/11/2022 au 15/12/2022

Bien sous la couette : Mieux connaître son corps et ses transformations pour vivre des relations harmonieuses, au-delà des clichés et des tabous.

- Les vendredis de 10h à 11h du 02/09/2022 au 23/09/2022
- Les mercredis de 10h à 11h du 12/10/2022 au 02/11/2022
- Les lundis de 10h à 11h du 14/11/2022 au 05/12/2022

D'autres dates seront ajoutées. Restez connectés, informez-vous sur les dernières actualités en vous s'inscrivant à notre Newsletter !

PARTENARIAT PRESENCE VERTE



Une convention de partenariat a été signée entre l'Association Présence Verte Lorraine Alsace et l'AROPA Alsace en date du 11 mai 2022.

Cette convention permettra aux adhérents de bénéficier des avantages tarifaires relatifs aux dispositifs favorisant le maintien à domicile des personnes isolées ou en perte d'autonomie



Des solutions de téléassistance sur mesure, adaptées aux besoins des adhérents de l'AROPA Alsace – Initiativ' Retraite



Libre de vivre chez soi en toute sécurité

Avec la solution Activ'zen, il suffit d'appuyer sur la touche de votre déclencheur porté en bracelet ou en médaillon pour alerter immédiatement notre centrale d'écoute et être secouru.



Simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

- Abonnement mensuel avec une ligne téléphonique classique : 19,50 € (au lieu de 22,90 €) soit 9,75 € après Crédit d'impôt
- Abonnement mensuel sans ligne téléphonique ou avec box : 22,50 € (au lieu de 25,90 €) soit 11,25 € après crédit d'impôt



La liberté en toute sécurité



Il suffit de déclencher votre téléassistance mobile, qui se présente sous forme de petite balise portée en médaillon ou à la ceinture, pour alerter la centrale d'écoute et être secouru grâce à la géolocalisation.

Simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

- Abonnement mensuel 24,90 € soit 12,45 € après crédit d'impôt



L'AROPA ALSACE

vous invite à sa journée de convivialité le

Jeudi 20/10/2022

SUR LES TRACES DE VAUBAN

9H45 : visite guidée des remparts de Neuf-Brisach, guides en costume d'époque

12h30 : déjeuner bucolique sur l'ÎLE DU RHIN à VOGELGRÜN



Bus mis à disposition pour les adhérents « nordistes ».

De plus amples détails figureront dans notre invitation de fin août.

En vous espérant nombreux et en vous souhaitant un bel été



Dorette TUCHSCHERER

LES AVANTAGES TARIFAIRES DE NOS PARTENAIRES

PARTENAIRES	AVANTAGES	CONTACTS
	Remises, sous conditions, sur les frais bancaires et les tarifs d'assurance PACIFICA	Votre agence Crédit Agricole
	Remises tarifaires, sous conditions, sur les contrats d'assurance	Votre agence Groupama
 <i>Entre nous, c'est humain</i>	Contrat collectif de complémentaire santé à des conditions avantageuses	Tel : 03.89.80.22.22
	Conditions particulières pour la mise à disposition de personnels compétents	Tél. 03.88.81.75.33 ou 06.27.27.66.03
	Conditions particulières pour la téléassistance	Tél. 03.68.09.79.59
	Réductions de tarifs auprès de nombreuses enseignes dans différents domaines : voyages, sports,	aropa.alsace@yahoo.fr
	Remise de 50% pour la 1ère année d'abonnement, puis 20%	Service abonnements : 03.88.56.90.75 ou mail à journal@est-
		Remises de 10 à 20 % pour tout achat de vins chez tous ces partenaires de la viticulture
		
		
La cave du Viel Armand 1 route de Cernay F 68360 SOULTZ WUENHEIM		
Pour obtenir ces avantages, il convient de présenter votre carte d'adhérent AROPA ALSACE		